



Yossi Beilin and Yasser Abed Rabbo à Genève.

Le chemin de la paix

L'accord de Genève

L'accord de Genève, signé le 12 octobre 2003, est le résultat de plus de deux années de négociations entre des personnalités non mandatées tant du côté israélien que du côté palestinien.

Ces négociations ont été soutenues par le gouvernement suisse mais elles n'ont aucune valeur juridique. Ni le gouvernement israélien ni l'Autorité palestinienne n'ont participé à ces discussions. Aucune puissance internationale n'y était associée.

Négociateurs et négociatrices

L'équipe de négociation israélienne était conduite par l'ancien ministre travailliste, **Yossi Beilin**, et se composait, entre autres, d'**Amram Mitzna**, ancien chef du Parti travailliste israélien, de l'écrivain **Amos Oz**, de **Yuli Tamir**, ancienne ministre travailliste et du Lieutenant Général **Ammon Lipkin-Shahak**. Du côté palestinien, l'équipe était menée par l'ancien ministre **Yasser Abed Rabbo**.

Cadre de base de cet accord :

- la reconnaissance d'Israël par les Palestiniens,
- le retrait israélien des frontières de 1967 (un ou deux transferts de territoires seraient consentis),
- le renoncement des Palestiniens au droit au retour des réfugiés (certains pourraient revenir en accord avec le gouvernement israélien),
- la division administrative de Jérusalem (pas de division physique),
- la souveraineté des Palestiniens sur le Mont du Temple (une force internationale garantirait l'accès aux visiteurs) et la souveraineté israélienne sur le Mur des Lamentations,
- la conservation par Israël de certaines "colonies" notamment autour de Jérusalem (l'importante colonie d'*Ariel* – West Bank serait incluse dans la zone palestinienne),
- la démilitarisation de l'Etat palestinien.

Source : Institut Européen de Recherche sur la Coopération Méditerranéenne et Euro-Arabe.
<http://www.medea.be/?doc=1522>